

scarlatine et de l'angine à streptocoques a été inférieure de 57.6 p. 100 au sommet atteint en 1959, soit 52.5 cas pour 100,000 personnes contre 134.2. Proportionnellement à la population, c'est l'Île-du-Prince-Édouard qui a été la province la plus touchée en 1963, puisque le taux s'y élevait de 42 fois au-dessus de celui de l'ensemble du pays.

La hausse de l'incidence des maladies vénériennes d'année en année,—de 1959 à 1963,—a surpassé le taux d'accroissement de la population exposée, les nouvelles infections passant de 97.3 à 117.5 pour 100,000 de population. Comme en 1961 et 1962, la Colombie-Britannique a compté le plus grand nombre de cas, mais son taux (320.6 pour 100,000) a été inférieur à ceux du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Parmi les sortes de maladies vénériennes à déclarer, la blennorragie figure pour 87.4 p. 100 des cas au Canada et pour 75.6 p. 100 en Colombie-Britannique.

Le taux de l'hépatite infectieuse virale a monté de 27.1 cas pour 100,000 habitants en 1959 à 67.5 en 1961 et 1962, diminuant par la suite à 53.3 en 1963.

Ces dernières années, la principale baisse qu'ait accusée l'incidence d'une maladie à déclarer a été celle de la poliomyélite paralytique. Ont contribué à cette baisse, le développement des vaccins et les programmes collectifs d'inoculation ou administration par voie buccale entrepris par les autorités de l'hygiène publique. En 1963, seulement 123 nouveaux cas ont été déclarés, chiffre légèrement supérieur aux 89 cas enregistrés en 1962, mais encore inférieur à toute autre année depuis 1949 alors qu'on a dressé, pour la première fois, des statistiques sur cette maladie.

15.—Cas signalés de certaines maladies à déclaration obligatoire et taux pour 100,000 habitants, 1960-1963

N ^o de la nomencl. internat.	Maladie	Cas				Taux pour 100,000 habitants			
		1960 ¹	1961 ¹	1962 ¹	1963	1960 ¹	1961 ¹	1962 ¹	1963
044	Brucellose (fièvre ondulante).	142	109	98	57	0.9	0.6	0.5	0.3
764	Diarrhée épidémique du nouveau-né.	72	81	82	99	0.7	0.7	0.7	0.9
055	Diphthérie.....	55	91	71	76	0.3	0.5	0.4	0.4
045, 046, 048	Dysenterie ²	3,279	3,250	2,010	4,165	18.4	17.8	15.7	22.0
046	amibienne.....	4	12	7	20				
045	bacillaire.....	2,640	1,479	1,241	1,443	14.8	8.1	6.7	7.7
082.0	Encéphalite infectieuse.....	9	1	4	57	0.1			0.5
049.0, 042.1, 049.2	Intoxications alimentaires.....	1,216	1,288	1,412	1,116	10.4	10.7	11.6	9.0
092, N998.5	Hépatite infectieuse (sérique comprise).....	6,314	12,314	12,538	10,077	35.4	67.5	67.5	53.3
080.2, 082.1	Méningite aseptique ou virale	694	412	279	291	6.0	3.5	2.3	2.3
057	Infections méningococciques..	158	122	110	111	0.9	0.7	0.6	0.6
766	Pemphigus du nouveau-né (impétigo du nouveau-né)...	7	13	13	3	0.1	0.1	0.1	
056	Coqueluche.....	5,992	5,476	8,076	6,136	33.6	30.0	43.5	32.5
080.0, 080.1	Poliomyélite paralytique.....	909	188	89	123	5.1	1.0	0.5	0.7
050, 051	Scarlatine et angine à streptocoques.....	21,251	13,060	10,241	9,920	119.3	71.6	55.1	52.5
040, 041	Typhoïde et paratyphoïde....	335	266	277	147	1.9	1.5	1.5	0.8
	Maladies vénériennes ²	17,834	18,774	20,133	22,199	100.1	102.9	108.4	117.5
030-034	Blennorragie.....	15,661	16,460	17,697	19,411	87.9	90.2	95.3	102.7
020-021.3, 023, 024, 028-029	Syphilis.....	2,168	2,311	2,432	2,785	12.2	12.7	13.1	14.7

¹ Comprend les maladies vénériennes seulement pour les Territoires du Nord-Ouest. cas non précisés inclus.

² Moins de 0.05 pour 100,000 habitants.

² Autres cas et